

Allocution introductive présentée par M. Laurent Béteille, Sénateur, sur le thème :

« La francophonie et les dispositifs de promotion des principales langues européennes »

Sur proposition de la section française, la Conférence des Présidents de la Région Europe qui s'est tenue à Bucarest en avril dernier a décidé l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée régionale de 2007 un thème portant sur « La francophonie et les dispositifs de promotion des principales langues européennes ».

Elle a également prévu que ce sujet ferait l'objet à Luxembourg d'une « allocution introductive », que la section française m'a chargé de vous présenter.

A cet effet, j'ai effectué du 4 au 6 octobre dernier une première mission d'information en Pologne, qui s'est avérée très riche d'enseignements. Outre les responsables français, j'ai pu en effet m'y entretenir avec ceux des instituts britannique, allemand, autrichien, espagnol et italien, et y visiter leurs locaux.

Ce sont donc les conclusions de cette mission que je souhaiterais maintenant vous présenter.

Il convient en premier lieu de rappeler que sur le plan linguistique, le paysage polonais est marqué par une nette prédominance de l'anglais et, à un moindre degré, de l'allemand. L'espagnol est en forte progression, tandis que le français, en quatrième position, ne parvient pas à décoller. L'italien, quoique en augmentation, demeure marginal, et le russe n'intéresse plus les jeunes générations.

Installé à Varsovie depuis 1938, le **British Council** y occupe en location des locaux spacieux (2100 m²) et relativement centraux.

Des cours de langue y sont dispensés à 1400 étudiants, auxquels s'ajoutent 400 étudiants à l'annexe de Cracovie. Le British Council pratique des prix élevés, ce qu'il peut évidemment se permettre en raison de l'afflux de candidats. L'organisation d'examens constitue également une composante importante de son activité linguistique, avec plus de 40000 candidats par an.

Sur le plan culturel, ouverture, souplesse et pragmatisme semblent caractériser le mode de fonctionnement du British Council, dont le directeur a souligné qu'il collaborait avec de nombreux partenaires, quelle que soit leur nature ou leurs statuts.

Les initiatives culturelles lancées par l'institut sont extrêmement variées, et souvent empruntées d'une réelle originalité (à titre d'exemple, un atelier d'astronomie fonctionne actuellement en liaison avec le grand télescope installé au Chili). Autre trait original, il mène régulièrement des actions qui intéressent également les pays voisins de la Pologne, et notamment l'Ukraine.

Il convient également de noter que la bibliothèque du British Council s'est plutôt spécialisée dans les manuels d'apprentissage de la langue. En revanche une importante base de données diversifiée est consultable sur le site Internet de l'institut, avec accès payant réservé aux membres. Ce site connaît un très grand succès, avec plus de 500000 visites au cours des quatre derniers mois.

Le British Council emploie une centaine de personnes à Varsovie, dont une douzaine de professeurs britanniques, et quinze salariés à Cracovie.

L'**Institut Goethe** est installé à Varsovie dans des locaux neufs, aérés et très fonctionnels. En nombre d'étudiants par semestre (près de 2500), il occupe la première place en Pologne.

Il est à noter que la directrice de l'Institut est en poste à Varsovie depuis plus de huit ans, ce qui lui permet visiblement, par sa connaissance du contexte et des partenaires locaux, de mener une stratégie d'action cohérente et sur le long terme. Elle s'efforce notamment de promouvoir la langue et la culture allemandes dans le cadre plus vaste du multilinguisme, ce qui dans le cas d'espèce implique de multiplier des initiatives conjointes germano-polonaises. L'Institut édite également des ouvrages d'auteurs allemands traduits en polonais.

Sur le plan statutaire, l'Institut dépend du siège du réseau basé à Munich. Un processus de décentralisation de la gestion est actuellement en cours, qui vise à conférer une plus grande autonomie aux niveaux régionaux. Jusqu'à présent en effet, chaque institut local doit solliciter l'autorisation du siège avant d'engager toute initiative.

Il est également intéressant de mentionner que la directrice de l'Institut a évoqué, pour le regretter, l'échec du projet de création d'un institut culturel bilatéral franco-allemand à Varsovie.

L'originalité du **dispositif autrichien** consiste en la nette séparation qu'il a établie, en 1999, entre les activités linguistiques et culturelles, confiées à deux institutions distinctes.

Le Forum autrichien, chargé du volet culturel, constitue un département de l'Ambassade. Il mène des actions diverses, avec un accent mis sur la musique et la littérature. Il gère également une bibliothèque au sein de l'Université de Varsovie.

L'Institut autrichien, quant à lui, organise les cours d'allemand. 1600 étudiants sont inscrits à Varsovie, 600 à l'antenne de Cracovie et une centaine à celle de Wrocław. Contrairement au Forum, l'Institut fonctionne en Pologne avec un statut de société à responsabilité limitée de droit polonais. Il a vocation à équilibrer son budget, mais les déficits éventuels sont comblés par l'Etat autrichien. De même, le Ministère des Affaires étrangères à Vienne arrête les orientations générales, les programmes et fournit le matériel pédagogique.

Selon le directeur de l'Institut, ce mode de gestion privée a permis de réaliser des économies budgétaires et de s'adapter plus finement aux besoins du marché.

Le directeur explique également le succès rencontré par l'Institut par la réputation de qualité des formations dispensées. D'autre part l'accent y est mis sur la promotion de la culture autrichienne, ce qui suppose évidemment des synergies avec les actions menées par le Forum.

L'ouverture d'un **Institut Cervantès** à Varsovie est récente, puisqu'elle ne date que de 1995.

Actuellement installé très à l'étroit, dans des locaux d'archives de l'ambassade d'une superficie de 300 m², d'un accès rendu compliqué par les exigences de sécurité qui s'appliquent au périmètre de la chancellerie, l'Institut devrait être transféré dès l'an prochain dans un vaste immeuble de cinq niveaux dont il a fait l'acquisition en plein centre de la ville, et qui offrira des locaux d'une surface totale de 3800 m², ce qui en fera le plus grand centre Cervantès du monde, et également le plus grand centre culturel et linguistique étranger implanté en Pologne.

Ce très ambitieux projet d'extension se justifie par l'engouement dont font l'objet la langue espagnole et la culture hispanophone en Pologne. Selon un sondage réalisé par l'Institut, il apparaît que la majorité de ses étudiants apprennent la langue « pour le plaisir » (motifs touristiques, succès de la musique sud-américaine, audience croissante des « telenovelas »,

intérêt pour le cinéma espagnol, hispanophonie bien représentée sur le réseau Internet). Ainsi, la bibliothèque de l'Institut de Varsovie, pourtant encore relativement peu fournie, est très sollicitée. D'autre part, la langue espagnole s'avère d'un apprentissage particulièrement facile pour les polonais.

Outre le centre de Varsovie, dont l'exiguïté limite pour le moment la capacité d'accueil à 1100 étudiants par semestre, l'Institut dispose également d'un centre à Cracovie avec 340 étudiants.

L'équipe d'une quinzaine de formateurs, appelée à croître, est actuellement composée à peu près à parité d'espagnols expatriés et de contractuels locaux, ce qui crée des difficultés liées à la disparité de statuts et de salaires.

S'il est le plus petit des instituts étrangers implantés à Varsovie, l'**Institut italien** n'en est pas moins actif, notamment sur le plan culturel. A titre d'exemple, il organise actuellement une exposition de dessins de Fellini, et de costumes utilisés dans ses films.

L'institut accueille également 700 étudiants par semestre, et une section s'est ouverte en 1987 à Cracovie.

Ses personnels dépendent du ministère italien des Affaires étrangères, mais leur carrière est distincte de celle des diplomates.

Dans ce paysage des instituts étrangers en Pologne, la situation du **dispositif français** apparaît quelque peu contrastée.

Dans un contexte peu porteur en raison de la stagnation de l'apprentissage du français, le réseau de 17 Alliances françaises, qui couvre l'ensemble du territoire polonais, constitue un atout indéniable. Toutefois le manque d'autonomie de ces structures, qui, en Pologne pour des raisons historiques, dépendent des universités, nuit grandement à leur capacité d'initiative, notamment dans le domaine culturel. Un programme de rénovation, qui concerne 6 d'entre elles, sera prochainement entrepris grâce à un financement de l'Institut de France.

L'Institut français de Varsovie accueille 1300 étudiants, et son antenne à Cracovie 600. L'Institut est installé à Varsovie dans un grand bâtiment de style Sécession - Art nouveau, dont on peut se demander s'il est parfaitement adapté à cet usage. Ses locaux paraissent en effet assez peu fonctionnels. Ils sont toutefois bien dotés en matériel didactique, ouvrages, revues et manuels.

Le principal handicap du dispositif français, aux dires mêmes de ses responsables, réside dans le trop grand nombre des intervenants et la disparité de leurs statuts (Alliances, Institut, services du Conseiller culturel et du Conseiller scientifique), qui nuisent à la cohérence et la visibilité de l'ensemble.

Par ailleurs, la brièveté des missions des personnels (ceux du ministère des Affaires étrangères ne restent pas en poste plus de trois ans) constitue un obstacle à la continuité des stratégies mises en œuvre.

Je vous ai ainsi exposé les quelques impressions et réflexions que m'a inspirées cette première mission d'information en Pologne. Il convient toutefois de se garder d'en tirer des conclusions générales. C'est pourquoi je me propose de les compléter à l'occasion de quelques autres missions que j'envisage d'effectuer dans des pays aussi représentatifs que possible de la diversité du continent européen. Je serai ainsi en mesure de vous présenter un panorama beaucoup plus complet sur ce sujet lors de la prochaine réunion de notre Assemblée régionale Europe.